

EXTRAIT DE DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- *Date de Convocation : **09/02/2024**
- *Date d’Affichage : **09/02/2024**
- *Conseillers en exercice : **23**
- *PRÉSENTS : **13**
- *VOTANTS : **17**

L’an deux mille vingt-quatre, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

Etaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Monsieur Bernard GLENAT, Madame Isabelle CORNELOUP,
Monsieur Mohammed NIFA, Adjoints

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Nadine DAGUENET, Madame Isabelle LACOUR , Monsieur
Thierry LACOUR,

Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Monique MORNACCO, Monsieur Olivier
SCARSETTO, Monsieur Thierry ROUSSELET

Etaient absents excusés :

Monsieur David DUMEUNIER pouvoir à Madame Florence VILLE-VALLEE

Monsieur Dominique REVEILLERE pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Madame Claudine BARRIE pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Monsieur Michel PLAIGNAUD pouvoir à Monsieur Hervé BERTRAND,

Madame Muriel DANQUAH, Madame Murielle FANOUILLE, Madame Emilie POUJOL, Monsieur
Fabien BOSC, Monsieur Fodié DIARRA, Madame Sophie Rima GHADBAN,

Madame Nadine DAGUENET a été désignée Secrétaire de séance.

**DEL N° 2 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL
Conseil municipal du 25 JANVIER 2024**

Les séances publiques du Conseil municipal donnent lieu à l’établissement d’un procès-verbal qui retrace les décisions des séances de l’Assemblée délibérante.

Le Conseil municipal, n’ayant aucune rectification à apporter au procès-verbal du Conseil municipal du 25 Janvier 2024 qui leur a été transmis et qui a été publié,

ADOpte le procès-verbal du Conseil municipal du 25 janvier 2023.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l’exécution de la présente délibération.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire
de cet acte dès sa transmission
en Sous-Préfecture le**

Fait à Margency, le 16/02/2024

La présente délibération peut faire l’objet
d’un recours dans le délai de 2 mois à compter
de sa publication.



Accusé de réception en préfecture
0952/2024-095-2024-0216-DEL215022024-DE
Date de transmission : 16/02/2024
Date de publication en préfecture : 16/02/2024